

COMMUNIQUÉ DE L'ASAF DU 21 FÉVRIER 2016

L'ASAF, à travers la personne de son président, a fait l'objet d'une mise en cause mensongère dans le *Canard enchaîné* du 17 février 2016. Il y est écrit notamment, dans un texte anonyme, que « le président de l'ASAF se montre assidu aux réunions organisées par Marine Le Pen à l'intention des militaires ».

Cette assertion est une contre-vérité aisément vérifiable, d'autant que l'ASAF avait rapporté dans un communiqué, fin 2011, sa présence à la réunion publique organisée par la candidate du Front national pour présenter son programme Défense, dans le cadre de l'élection présidentielle de 2012.

Le président de l'ASAF, membre d'aucun parti et tenu par les statuts de l'association à une stricte neutralité politique, a d'ailleurs assisté à la présentation du programme Défense de messieurs Hollande et Sarkozy. Ne pas assister à l'une de ces trois réunions eut évidemment exprimé, par défaut, un choix politique incompatible avec nos statuts. Le président de l'ASAF n'a depuis 2012 assisté à aucune autre réunion organisée par Marine Le Pen. En revanche, lui ou l'un des administrateurs assistera bien entendu aux présentations des propositions relatives à la Défense organisées par l'ensemble des candidats à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017.

Le *Canard enchaîné* ayant diffusé à tort une information aussi grossièrement mensongère dans un encadré anonyme se doit de la corriger dans son prochain numéro. Dans le cas contraire, il se discréditerait et pourrait faire l'objet d'une action en justice que l'ASAF se réserve le droit d'entreprendre.

À travers cet encadré, et l'article - signé Hervé Liffra - lui aussi entaché de plusieurs erreurs, le *Canard* se fait le médiocre et probable collaborateur du cabinet du ministre de la Défense dont la préoccupation majeure paraît être de réduire au silence les militaires ayant quitté le service actif. Il est évident que ce type d'article incitera encore davantage de Français à rechercher les informations auprès d'hommes et de femmes libres et responsables, et d'associations indépendantes s'exprimant sous leur nom et à visage découvert sans se couvrir de la « burqua intellectuelle » de l'anonymat comme le fait, avec une certaine lâcheté, ce rédacteur du *Canard*.

Rappelons enfin que l'ASAF est une association indépendante, composée d'autant de civils que de militaires, tous bénévoles. Elle ne sollicite aucune subvention de l'État, mais renforcera ses actions durant l'année 2016 et verra sans aucun doute son audience continuer à croître. En 20 jours en effet, son site (www.asafrance.fr) a déjà reçu la visite de plus de 160 000 internautes.

Henri PINARD LEGRY
Président ASAF